

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENTS NUMÉROS 388-2024 ET 392-2024

RÉSOLUTION NUMÉRO 14 (PPCMOI)

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par la soussignée, madame Karine Larose, greffière de la Ville de Warwick, QUE :

Le conseil municipal a adopté ce 2 juillet 2024, le Règlement numéro 388-2024 modifiant le Règlement de zonage numéro 270-2019 et la Résolution numéro 14 en vertu du Règlement numéro 277-2019 relatif aux projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Le Règlement numéro 388-2024 vise à autoriser l'usage maison de chambre dans la zone C-8, dans la zone H-11 plus spécifiquement sur le lot 4 906 075 et dans la zone agricole pour les habitations unifamiliales isolées rattachées à une exploitation agricole.

La Résolution numéro 14 vise à permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée comprenant 4 logements, ayant 2 étages, située au 14, rue Bissonnette sur les lots 4 906 584 et 4 906 573, dans la zone résidentielle H-27.

Le conseil municipal a également adopté ce 12 août 2024, le Règlement numéro 392-2024 modifiant le Règlement numéro 112-2008 sur les dérogations mineures aux règlements d'urbanisme de la Ville de Warwick.

Le Règlement numéro 392-2024 a pour objet de modifier le tarif lors du dépôt d'une demande de dérogation mineure et d'ajouter un délai de validité d'une résolution acceptant une dérogation mineure et de mettre à jour les dispositions suite à l'adoption des derniers amendements de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1).

Ces Règlements et cette Résolution ont fait l'objet d'un certificat de conformité de la part de la Municipalité régionale de comté d'Arthabaska le 29 août 2024 et entrent en vigueur le jour de la parution desdits certificats.

Une copie de ces Règlements et de cette Résolution est disponible à l'hôtel de ville où toutes personnes intéressées peuvent en prendre connaissance ou en obtenir une copie et ceci aux heures normales d'ouverture du bureau.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce 4^e jour du mois de septembre 2024.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Karine Larose", written over a horizontal line.

Karine Larose,
Greffière